

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ROSEMÈRE

Procès-verbal de **la séance extraordinaire du Conseil** tenue à 18 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100 rue Charbonneau, le lundi, 25 novembre 2019.

SONT PRÉSENTS :	Le maire	Eric Westram
	Les conseillers	Marie-Hélène Fortin Melissa Monk Stéphanie Nantel René Villeneuve Hélène Akzam Philip Panet-Raymond
ÉGALEMENT PRÉSENTS:	La greffière par intérim	Marie-Claude Themens
	Le directeur général	Guy Benedetti

À 18 h, Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire du Conseil.

1 SERVICES TECHNIQUES / TRAVAUX PUBLICS / HYGIÈNE DU MILIEU

2019-11-449

1.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR 2018-2020

CONSIDÉRANT que la passerelle du marais Tylee est une infrastructure qui favorise la pratique d'activité de plein air pour une clientèle variée dans un environnement exceptionnel;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rosemère désire effectuer des travaux de mise à niveau de ladite passerelle afin de la rendre sécuritaire pour les usagers tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rosemère a pris connaissance des règles et normes du Programme;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller René Villeneuve, appuyée par la conseillère Stéphanie Nantel, il est

RÉSOLU

Que la Ville de Rosemère autorise la présentation du projet de mise à niveau de la passerelle du marais Tylee au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activité de plein air;

Que la Ville de Rosemère s'engage à obtenir toutes les autorisations gouvernementales nécessaires à la réalisation du projet et à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la Ville de Rosemère désigne Mme Nathalie Bélanger, directrice adjointe du service de la Planification et du développement durable du territoire, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-11-450

1.2 AUTORISATION - PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC CHARBONNEAU DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Ville de Rosemère désire réaliser des travaux de réaménagement au parc Charbonneau afin que ce site d'une richesse inestimable devienne un endroit incontournable pour les activités récréatives et sportives, et ce, tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rosemère a pris connaissance des règles et normes du Programme;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller René Villeneuve, appuyée par la conseillère Marie-Hélène Fortin, il est

RÉSOLU

Que la Ville de Rosemère autorise la présentation du projet de réaménagement du parc Charbonneau au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

Que la Ville de Rosemère s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier et à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

Que la Ville de Rosemère désigne Mme Nathalie Bélanger, directrice adjointe du service de la Planification et du développement durable du territoire, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

3 CLÔTURE

2019-11-451

Sur proposition du conseiller René Villeneuve, appuyée par la conseillère Melissa Monk, la séance est levée à 18 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram
Maire

Marie-Claude Themens
Greffière par intérim